

# **A**ppartenances • **Rapport annuel** **2025**

**Notre rapport annuel est désormais accessible en format numérique interactif**

Pour en profiter pleinement, vous pouvez scanner le code QR ci-dessous ou cliquer sur le lien suivant:  
**<https://appartenances.ch/rapport/2025/>**



Vous souhaitez recevoir un exemplaire papier?

Il vous suffit d'envoyer un message à [communication@appartenances.ch](mailto:communication@appartenances.ch)

# Éditorial

Charles Bonsack, président & Nathalie Narbel, directrice

## Toujours engagé·es pour que chaque voix porte.

---

En 2025, Appartenances a poursuivi avec conviction sa mission auprès des personnes migrantes en situation de précarité, souvent confrontées à des souffrances psychiques, à l'exil et à l'isolement. Plus que jamais, notre engagement est de faire en sorte que chaque voix puisse être entendue, reconnue et portée dans l'espace social et institutionnel.

À travers l'interprétariat communautaire, les consultations psychothérapeutiques, les espaces sociaux et la formation des professionnel·les, Appartenances agit pour favoriser l'accès aux soins, soutenir les parcours de vie et renforcer les liens sociaux de migrant·es précaires. Chaque jour, nos équipes accompagnent des femmes et des hommes dont les trajectoires témoignent à la fois de grandes vulnérabilités et d'une remarquable capacité de résistance.

Dans un contexte où les besoins en santé mentale et en accompagnement interculturel ne cessent de croître, nous réaffirmons l'importance d'approches humaines, accessibles et culturellement adaptées. Les activités d'Appartenances ne se limitent pas à offrir des prestations isolées : elles créent des espaces intégrés de rencontre, de compréhension, de réappropriation du pouvoir et de dignité.

Ce travail ne serait pas possible sans l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs, des bénévoles, des partenaires et des soutiens qui partagent cette conviction essentielle : une société juste commence lorsque les plus vulnérables trouvent leur place et font entendre leur voix.

Charles Bonsack



Nathalie Narbel



# Appartenances

## Une organisation indispensable dans le domaine de la migration.

Appartenances déploie ses activités dans l'ensemble du canton de Vaud et dispose de cinq sites, à Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains.

Reconnue comme un acteur majeur dans le domaine de la migration, Appartenances est un centre d'expertise en matière d'intégration sociale, de formation de base, de santé psychique des personnes migrantes, d'interprétariat communautaire et de formation des professionnel·les dans son champ spécifique.

Ses équipes pluridisciplinaires, formées de 308 professionnel·les qualifié·es, répondent de manière transversale aux divers besoins psychologiques et sociaux de personnes migrantes en difficulté. Ses collaboratrices et ses collaborateurs facilitent l'intégration des personnes migrantes dans la société d'accueil, tout en tenant compte de leurs ressources et leurs attentes.

## Mission

Appartenances est une organisation présente dans le canton de Vaud dont la mission est de favoriser le mieux-être et l'autonomie des personnes migrantes et

de faciliter leur intégration dans la société d'accueil, tout en garantissant l'équité, la solidarité, la réciprocité et le respect de la dignité humaine.

## Les valeurs

### Le respect de l'identité et de l'altérité

Appartenances se fonde sur une vision de l'être humain dans sa globalité; cette vision lui permet de consacrer son action et ses compétences aux personnes migrantes qui ont besoin de ses services; c'est en valorisant leur diversité, leurs singularités et leurs individualités que les approches spécifiques d'Appartenances se trouvent déterminées et motivées.

### Les compétences

Appartenances, de par son activité spécifique, requiert de ses collaboratrices et collaborateurs une expertise spécialisée et un niveau élevé de professionnalisme. Son travail se caractérise par une complémentarité des compétences individuelles et des approches collectives mises en place dans les différents secteurs. Appartenances joue un rôle actif dans le réseau des acteurs sociaux et sanitaires du canton, tout en restant pleinement consciente des limites de son action.

### L'intégrité

Au cœur de la préoccupation éthique d'Appartenances se trouve la ferme volonté de répondre aux besoins véritables des personnes migrantes, sans les instrumentaliser, et en les respectant dans leur globalité. Par intégrité, Appartenances se rend redevable envers ses bénéficiaires, ses collaboratrices et collaborateurs, ainsi que ses divers partenaires. Cette valeur d'intégrité motive la transparence de la gestion financière d'Appartenances, visant l'équilibre et l'allocation équitable et efficiente des ressources, aussi bien que son engagement citoyen.

# Comité

---

## Charles Bonsack

président

Médecin-chef du Service de psychiatrie communautaire au Département de psychiatrie du CHUV et professeur associé à l'UNIL.

---

## Jacques Zwahlen

vice-président

Juriste et ancien entrepreneur.

---

## Alexandre Gillen

trésorier

Directeur administratif et financier dans diverses organisations actives dans le domaine humanitaire.

---

## Ema Bolomey

membre

Avocate associée de l'étude r&associés, spécialisée en droit administratif, droit des marchés publics, de l'aménagement du territoire et de l'énergie.

---

## Christa Calpini

membre

Pharmacienne indépendante à Puidoux-Chexbres et ancienne députée au Grand Conseil vaudois.

---

## Yves Ecoeur

membre

Généraliste de l'insertion socioprofessionnelle et directeur de l'OSEO Vaud.

---

## Marion Mendelzweig

membre

Docteure en anthropologie et ancienne professeure à la Haute École de la Santé La Source à Lausanne.

---

## Félix Stürner

membre

Professeur d'histoire et de philosophie au Gymnase intercantonal de la Broye, Municipal à Moudon et député au Grand Conseil vaudois.

---

# Collaboratrices et collaborateurs

Au sein des équipes pluridisciplinaires d'Appartenances (308 personnes, 114.32 EPT), la diversité des compétences, des connaissances et des expériences génère force et dynamisme. Dans un environnement social en constant changement, cette énergie et cette créativité sont chaque jour sollicitées au service des personnes et des familles migrantes en difficulté. Spécialistes du travail social,

formateur·trices et éducateur·trices de l'enfance, psychologues et psychothérapeutes, médecins psychiatres, physiothérapeutes, interprètes communautaires et équipes administratives constituent une véritable communauté qui s'engage en faveur du mieux-être et de l'autonomie des personnes migrantes.

---

Salarié·es :

**308**

Bénévoles :

**79**

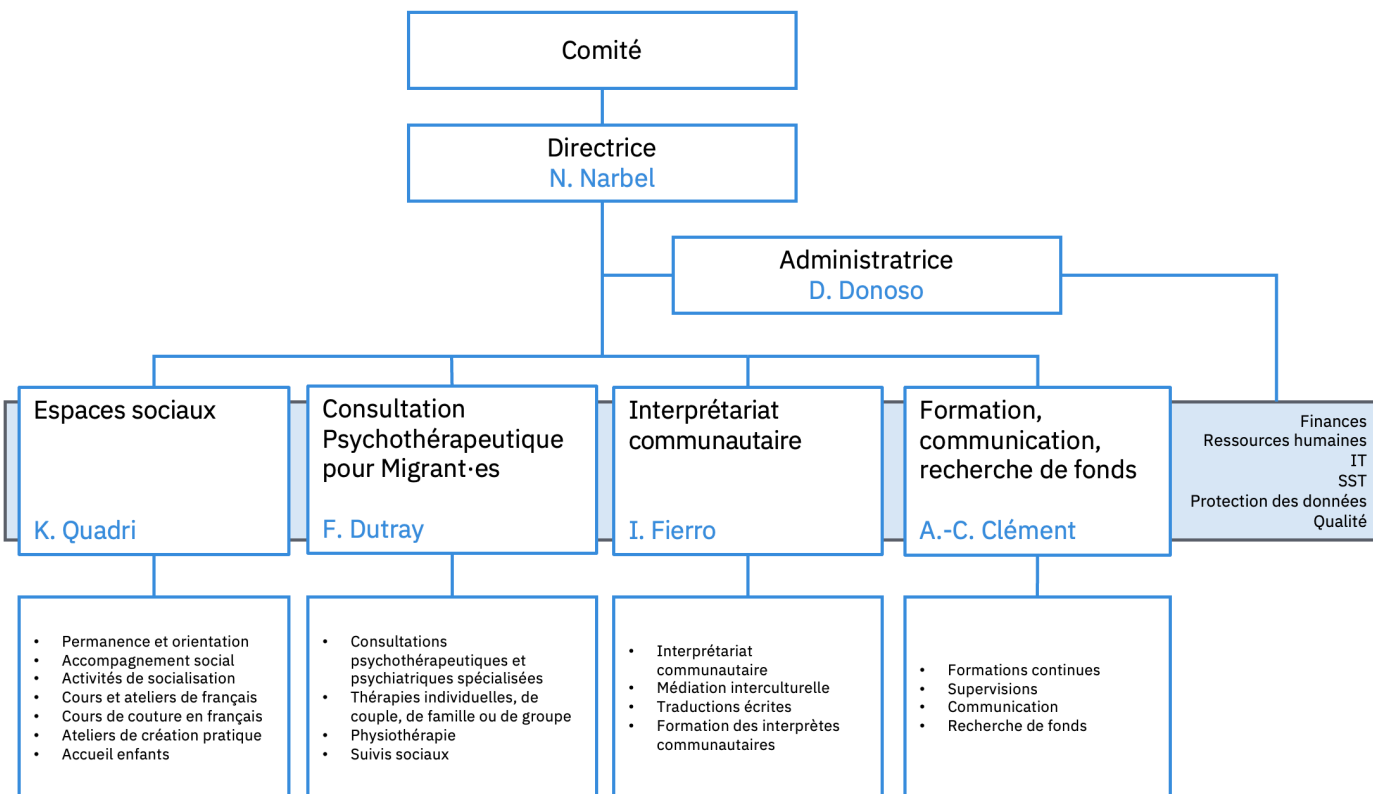
## Collaboratrices et collaborateurs

	personnes	EPT
Salarié·es	308	114.32
<i>dont stagiaires</i>	3	
<i>dont apprenti·es</i>	4	
Bénévoles	79	

## Secteurs

Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es	33	20.25
Espaces Femmes	30	20.18
Espace Hommes Lausanne	5	3.2
Interprétariat communautaire	227	59.49
<i>dont interprètes communautaires</i>	215	
Formation, communication et recherche de fonds	3	2.4
Direction / Administration	10	8.8

Conseil des secteurs



# Notre engagement pour la qualité

En accord avec nos valeurs et notre charte formation, nous nous engageons au quotidien pour assurer qualité, pertinence et cohérence dans nos formations et notre organisation. Un audit annuel, réalisé par un organisme certificateur agréé, permet d'évaluer notre

progression et de renouveler notre certification eduQua depuis 2006. EduQua, une garantie de transparence et de qualité tant pour les participant·es aux formations que pour les donatrices et donateurs, financeurs et autres parties prenantes.



## Appartenances, entreprise formatrice

En accueillant des apprenti·es au sein de ses équipes, l'association contribue à la relève professionnelle et transmet des compétences ancrées dans un cadre de travail pluriel, exigeant et attentif aux réalités

humaines. Cet engagement prolonge sa mission sociale, en offrant un espace d'apprentissage concret, fondé sur la pratique, la collaboration et la rencontre.



# 4 secteurs

# Interprétariat communautaire

Plus grand service d'interprétariat et de médiation interculturelle à but non lucratif de Suisse, le secteur Interprétariat communautaire d'Appartenances propose, depuis plus de 30 ans, des prestations à l'intention des institutions des domaines de la santé, du social et de l'éducation du canton de Vaud. Il forme également des interprètes communautaires et des médiateurs et médiatrices interculturel·les de Suisse romande.

Un·e interprète communautaire participe aux entretiens entre les professionnel·les de la santé, du social et de l'éducation et les personnes migrantes, dans l'objectif de rendre possible et fluide la compréhension entre interlocuteurs et interlocutrices de langues et de cultures différentes. Son intervention tient compte des contextes socioculturels des

personnes migrantes, mais également des professionnel·les, et fait appel à sa double maîtrise des langues et des cultures, de même qu'à sa propre expérience de la migration.

Appartenances propose également des formations qualifiantes – Certificat suisse et/ou Brevet fédéral d'interprète communautaire –, des formations continues et des supervisions qui garantissent la qualité des prestations.

L'interprétariat communautaire constitue un appui concret à l'intégration des personnes migrantes. Il facilite leur accès aux institutions et contribue à une meilleure prise en compte de leurs réalités linguistiques, culturelles et sociales.

---

## 2025 – Des prestations soutenues et des qualifications renforcées

En 2025, le secteur Interprétariat communautaire a poursuivi ses activités dans un contexte de demandes en augmentation. Il a assuré 82'128 heures de prestations, soit une légère hausse de 1,5% par rapport à 2024.

Les interventions en présence sont restées très largement majoritaires. Elles ont représenté 91% des heures d'interprétariat communautaire, confirmant l'importance de la rencontre directe dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation. Les prestations à distance, par téléphone ou visioconférence, ont principalement répondu à des situations nécessitant une mobilisation rapide.

Pour répondre aux besoins du réseau, le secteur a pu compter sur 215 interprètes communautaires, exerçant dans 78 langues. Dix-sept nouveaux et nouvelles interprètes ont été engagé·es, tandis que neuf renforts ont complété le dispositif.

La médiation interculturelle a également poursuivi son développement. En 2025, 1781 interventions ont été réalisées, pour un total de 739 heures. Elles ont

principalement concerné des accompagnements brefs ou des services complémentaires aux prestations d'interprétariat. Les médiateurs et médiatrices interculturel·les ont aussi été sollicité·es pour apporter des éclairages culturels lors de formations, de campagnes d'information, d'actions de prévention, de promotion de la santé ou de projets de recherche. Les demandes de traduction écrite sont également demeurées élevées tant en volume que dans la diversité des supports et contenus à traduire.

L'encadrement et la formation des interprètes communautaires ont continué de constituer un axe central des activités du secteur en 2025. L'offre de formation continue a permis de soutenir les interprètes au début de leur activité, de renforcer leurs ressources face à des situations exigeantes et d'approfondir leur connaissance des contextes institutionnels. Des supervisions spécifiques ont été proposées aux interprètes issu·es de pays actuellement en conflit.

Le secteur a également contribué à la mise en œuvre du nouveau système national de qualification INTERPRET. La première formation de niveau Certificat

suisse a été évaluée en juin 2025 et une deuxième volée a débuté en décembre 2025. La première formation de préparation au Brevet fédéral selon le nouveau système a également été mise sur pied.

Cette évolution soutient la qualité des prestations offertes au réseau. En 2025, près de 80 % des heures

d'interprétariat ont été réalisées par des interprètes formé·es ou en cours de formation. Par ailleurs, le secteur a consolidé ses liens avec les institutions du réseau et poursuivi ses collaborations avec INTERPRET, la ZHAW et plusieurs partenaires internationaux.

Nombre d'heures d'interprétariat communautaire et médiations interculturelles:

# 82'128

Nombre d'institutions clientes:

# 2009

## Interprétariat communautaire

Interprètes communautaires	215
Nombre d'institutions clientes	2009
Heures d'interprétariat communautaire	82 128
<i>Interprétariat présentiel</i>	91% 75 139
<i>Interprétariat par téléphone ou visioconférence</i>	8% 6250
<i>Heures de médiation interculturelle</i>	1% 739
Volume d'heures effectuées par des interprètes communautaires formé·es	79%

## Heures d'intervention par domaine

Santé	66%
Social	18%
Éducation	14%
Administration, justice	1%

## Formation romande des interprètes communautaires

Participant·es aux formations IC	1116
Heures de formation	286
Interprètes communautaires formé·es ou en formation	130

## Langues sollicitées

Nombre de langues sollicitées	78
<i>Dari / Farsi / Persan</i>	10%
<i>Arabe</i>	9%
<i>Ukrainien</i>	8%
<i>Turc</i>	8%
<i>Tigrinya</i>	7%
<i>Albanais</i>	7%
<i>Espagnol</i>	7%
<i>Portugais</i>	7%
<i>Russe</i>	6%
<i>Tamoul</i>	4%
<i>Autres langues</i>	27%

# Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es

Dispositif indispensable et reconnu comme centre de compétences et d'expertise dans son domaine, la Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es (CPM) d'Appartenances propose des soins psychothérapeutiques et psychiatriques à des personnes confrontées à des troubles liés au processus de migration, à un vécu de guerre, de torture ou à toute autre forme de violence collective. Ces soins peuvent être complétés par des prestations de physiothérapie ou encore un accompagnement social.

Chaque année, plus de 1000 patient·es sont reçu·es par les psychiatres et les psychologues de la CPM dans ses trois consultations de Lausanne, Vevey et Yverdon-

les-Bains. Une attention particulière est accordée aux appartenances culturelles des patient·es, à leur parcours migratoire ainsi qu'à leurs conditions de vie en Suisse. Le concours actif d'un·e interprète communautaire, formé·e, encadré·e et engagé·e par Appartenances, est souvent requis.

De plus, la CPM propose son expertise dans le domaine de la psychiatrie transculturelle aux professionnel·les du réseau de la santé psychique dans le canton de Vaud. Elle est également l'une des cinq consultations ambulatoires en Suisse pour victimes de la torture et de la guerre (CTG) soutenues par la Croix-Rouge suisse.

---

## 2025 – Une clinique transculturelle engagée pour la qualité des soins, le développement de la recherche et le travail en réseau

En 2025, la Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es (CPM) a poursuivi ses activités dans un contexte marqué par une forte demande en soins psychothérapeutiques spécialisés. Elle a accueilli 1005 patient·es originaires de 84 pays, pour un total de 10'587 heures de consultation. Plus de 60% des suivis ont nécessité l'intervention d'un·e interprète communautaire, soulignant l'importance d'un dispositif de soin attentif aux réalités linguistiques, culturelles et migratoires des patient·es.

La consultation accueille par ailleurs un nombre croissant de personnes au début de leur parcours d'exil, souvent confrontées à des troubles psychotraumatiques sévères. En 2025, 61% des patient·es relevaient du dispositif de consultations pour victimes de torture et de guerre soutenu par la Croix-Rouge suisse. Ce chiffre confirme le rôle central de la CPM comme structure de référence au sein du réseau cantonal de soins spécialisés destinés aux personnes migrantes en situation de grande vulnérabilité.

L'année 2025 a également été marquée par le développement et la consolidation de plusieurs projets engagés les années précédentes. La collaboration avec le Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil du CHUV a ainsi abouti à un projet d'intervention cognitivo-comportementale contre l'insomnie, adapté sur les plans culturel et structurel aux réalités des personnes migrantes. Soutenu par Promotion Santé Suisse, ce projet débutera en 2026.

Dans le prolongement de ses activités de recherche, la CPM a poursuivi sa collaboration avec l'Université de Lausanne et l'équipe de la Professeure Eva Heim. En 2025, le projet d'adaptation culturelle d'un manuel psychothérapeutique pour le trauma complexe est passé de la phase pilote à l'essai clinique, avec l'implication de cinq psychothérapeutes de la CPM.

La CPM a également renforcé sa collaboration avec la Division interdisciplinaire de santé des adolescents du Centre hospitalier universitaire vaudois. Une formation consacrée au travail avec les interprètes a été proposée, tandis que des consultations ethnopsychiatriques ont été assurées pour des

situations cliniques complexes. Ces interventions permettent de mieux intégrer la place des représentations culturelles dans les soins thérapeutiques.

Enfin, la CPM a consolidé son engagement dans la formation postgrade et la transmission clinique. Elle a accueilli deux médecins en formation FMH, ainsi que

plusieurs psychologues en formation, et a développé des espaces de supervision spécifiques en psychotraumatologie. Ces activités contribuent au maintien d'une pratique clinique spécialisée de qualité et renforcent la place de la CPM comme centre de référence en santé psychique transculturelle.

Heures de consultation:

# 10'587

Pays d'origine des patient·es:

# 84

Consultation Psychothérapeutique pour Migrant·es

<b>Patient·es</b>	<b>1005</b>
<i>Femmes</i>	476
<i>Hommes</i>	529
<i>Enfants (0-16 ans)</i>	0
<i>Jeunes (17-25 ans)</i>	175
<i>Pourcentage CTG</i>	61%

<b>Nombre d'heures de consultation</b>	<b>10 587</b>
<i>avec interprète</i>	61% 6485
<i>sans interprète</i>	39% 4102

La CPM a suivi **1005 patient·es originaires de 84 pays.**

Les pays d'origine les plus représentés sont: l'Afghanistan 17%, la Turquie 8%, l'Ukraine 7,5%, l'Érythrée 6%, la Syrie 4,7% et le Burundi 4,3%.

Origine des patient·es par région géographique

Afrique et Afrique du Nord	33%
Europe	29%
Asie	28%
Moyen Orient	8%
Amérique latine	2%

# Espaces Sociaux

Depuis 2024, les Espaces Femmes et l'Espace Hommes d'Appartenances sont réunis sous une dénomination commune: les Espaces Sociaux.

Cette évolution vise à unifier le pilotage du secteur et de ses quatre sites, harmoniser les pratiques et mutualiser certaines ressources. Chacun des dispositifs conserve toutefois son identité propre, sa désignation et ses approches spécifiques, afin de répondre au mieux aux besoins différenciés des participant·es.

Présents à Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains, les Espaces sociaux proposent un accueil personnalisé à des femmes migrantes et des hommes migrants, en situation de précarité. Les participant·es y bénéficient d'un accompagnement combinant formation, activités de socialisation et soutien individuel, en lien étroit avec le réseau social et médical.

# Espaces Femmes

Acteurs majeurs dans le domaine de l'intégration sociale de femmes migrantes dans le canton de Vaud, les Espaces Femmes de Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains proposent, depuis 1993, des activités de formation, des activités de socialisation et d'animation ainsi qu'un espace de première socialisation pour les enfants, accompagné d'un soutien à la parentalité pour leurs mères.

Ces activités favorisent l'autonomie et la création de liens sociaux et répondent au mieux aux besoins spécifiques des femmes migrantes. À travers l'apprentissage, les échanges avec d'autres femmes et

en s'appuyant sur leurs propres ressources, les participantes renforcent leurs compétences et acquièrent de nouvelles connaissances. Elles développent ainsi une plus grande confiance en elles et une meilleure compréhension de leur environnement social et culturel, ce qui favorise leur intégration au sein de la société d'accueil.

L'Accueil enfants offre à leurs enfants la possibilité de fréquenter un premier lieu de socialisation hors du milieu familial et de s'immerger dans la langue française, avec l'objectif de les préparer à l'entrée à l'école.

---

## 2025 – Un dispositif attentif aux parcours et aux vécus des participantes

En 2025, les Espaces Femmes de Lausanne, Vevey et Yverdon-les-Bains ont poursuivi leur mission auprès de femmes migrantes et de leurs enfants, en articulant formation de base, socialisation, accompagnement social et accueil des enfants. Durant l'année, 431 femmes et 279 enfants ont été accueilli-es sur les trois sites. Les activités ont été adaptées aux parcours des participantes, à leurs ressources et aux situations concrètes rencontrées dans leur quotidien.

Proposés sur les trois sites à différents niveaux, les cours de français ont abordé les apprentissages linguistiques à partir de situations de la vie courante : prise de rendez-vous, démarches administratives, communication avec l'école, gestion du budget ou usage des transports. Plusieurs projets pédagogiques ont favorisé les échanges entre classes et entre sites, ainsi que la découverte de ressources locales. Des outils numériques ont également été introduits dans certains cours afin de soutenir l'autonomie des participantes dans leurs démarches. En incluant les cours de couture, 37'975 heures de formation de base ont été effectuées.

À Lausanne et Vevey, les cours de couture en français ont continué de constituer un espace d'apprentissage régulier, au sein duquel les participantes développent leurs compétences linguistiques et pratiques. Les participantes ont mené des projets jusqu'au terme de leur formation, malgré des contraintes liées à la santé, à la garde des enfants ou aux démarches

administratives. Les liens avec des merceries locales, des maisons de quartier et d'anciennes participantes ont permis de soutenir les apprentissages, de valoriser les réalisations et de créer des relais avec la vie locale.

L'accompagnement social a été fortement sollicité, en particulier à Vevey et Yverdon-les-Bains. Les permanences ont enregistré 1460 participations à Lausanne, contre 1419 en 2024, 461 à Vevey, contre 256 en 2024, et 460 à Yverdon-les-Bains, contre 320 en 2024. Cette hausse marquée à Vevey (+80 %) et Yverdon-les-Bains (+44 %) reflète une meilleure visibilité du service ainsi qu'une intensification des besoins d'accompagnement individuel des participantes. Les collaborations avec l'EVAM, le CSIR, PROFA, Panmilar, petits:pas et d'autres partenaires locaux ont été renforcées afin de faciliter l'orientation des participantes vers des ressources adaptées à leur situation.

Les activités de socialisation ont également occupé une place importante, avec 6471 heures suivies. Elles ont soutenu la création de liens, l'accès à l'information et la participation à la vie locale, à travers les Rencontres de Femmes, les ateliers ponctuels, les sorties culturelles et les projets intersites.

L'Accueil enfants a poursuivi son développement sur les trois sites. En 2025, 859 activités ont été réalisées, pour un total de 15'556 heures suivies par les enfants. Le suivi des enfants à besoins spécifiques s'est

structuré autour de 10 situations accompagnées, en lien avec les familles et le réseau de la petite enfance. À Lausanne, l'intervention de la psychomotricienne a permis de mieux observer les besoins des enfants et d'adapter les activités, notamment pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans les activités de groupe.

Sur le plan organisationnel, les procédures ont été clarifiées, les outils de suivi harmonisés et les collaborations entre les sites renforcées. Ces évolutions ont facilité le partage d'informations, la continuité du suivi et la cohérence de l'accompagnement proposé aux participantes et à leurs enfants.

Heures de formation de base:

# 37'975

Nombre de participant·es:

# 710

Nombre de participations:

# 1366

**Les Espaces Femmes ont accueilli 710 femmes et enfants originaires de 64 pays.**

Les pays d'origine les plus représentés sont: l'Érythrée 15%, l'Afghanistan 9%, la Turquie 7%, la Syrie 6%, la Somalie 6% et le Kosovo 5%.

#### Origine des participantes par région géographique

Afrique	32%
Asie	22%
Europe	22%
Amérique du Sud	18%
Moyen-Orient	3%
Autres	3%

#### Espaces Femmes

Contacts à l'accueil	2 381
Participant·es	710
<i>Femmes</i>	431
<i>Enfants</i>	279

Participations	1 366
<i>Femmes</i>	549
<i>Enfants</i>	817

Heures suivies	60 337
<i>Formation de base (français et couture)</i>	37 975
<i>Activités de socialisation</i>	6 471
<i>Activités enfants</i>	15 556
<i>Accompagnement social</i>	335

# Espace Hommes

Actif à Lausanne depuis 1996, l'Espace Hommes est un dispositif unique dans le canton de Vaud. Il offre un accueil personnalisé à des hommes migrants en situation de précarité sociale et/ou psychique, orientés par le réseau social et médical.

Il s'agit d'un lieu de socialisation et d'intégration qui vise à prévenir la précarisation et à lutter contre

l'exclusion. L'Espace Hommes propose des activités de formation, des rencontres et des échanges, ainsi qu'un accompagnement social. Ces activités offrent aux participants la possibilité de pratiquer le français et de construire des liens sociaux. Elles favorisent l'intégration, permettent la consolidation des compétences et le renforcement de l'estime de soi.

---

## 2025 – Un accompagnement individualisé pour soutenir les parcours et l'autonomie des participants

En 2025, l'Espace Hommes Lausanne a poursuivi son activité auprès d'hommes migrants en situation de précarité sociale et/ou psychique, orientés par le réseau. Le dispositif a accueilli 57 participants et enregistré 281 participations. Il a maintenu un accueil personnalisé, associant formation, socialisation, accompagnement social et soutien à l'autonomie quotidienne.

La permanence sociale a constitué un axe central de l'année. 141 contacts à l'accueil ont été enregistrés. Les demandes ont surtout concerné l'accès aux soins, les démarches administratives, le logement, le permis de séjour, la formation et la réinsertion socioprofessionnelle.

Les activités de formation se sont appuyées sur des situations concrètes et directement mobilisables dans la vie quotidienne. Les ateliers de français et de vie pratique ont totalisé 4762.5 heures suivies. Ils ont permis de travailler la communication, la gestion du budget, les démarches liées au logement, ainsi que la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation.

L'atelier «Copeaux & Couleurs», totalisant 2136 heures suivies, a proposé aux participants des réalisations adaptées à leurs niveaux. Le vide-dressing et les jeux de rôle ont également favorisé des apprentissages transférables dans les démarches et les interactions du quotidien.

Les activités de socialisation communautaire ont représenté 1808,5 heures suivies. Elles ont soutenu la création de liens, l'accès à l'information et la participation à la vie locale. L'accompagnement social, avec 100 heures suivies, a permis de travailler des situations individuelles souvent marquées par des contraintes administratives, sociales ou de santé.

Une attention particulière a été accordée aux situations complexes. Plusieurs participants ont été accompagnés vers un suivi psychologique adapté, grâce à un travail de sensibilisation autour de la santé psychique et à la collaboration avec le réseau médico-social. Une sensibilisation des équipes aux outils de la logopédie a permis l'observation des troubles d'apprentissage et l'adaptation des pratiques pédagogiques.

Sur le plan du suivi individuel, l'équipe de l'Espace Hommes a mené 66 entretiens afin de préciser les besoins, soutenir les démarches et anticiper les suites possibles. Ce travail d'accompagnement a contribué à limiter les ruptures.

Enfin, l'année a également permis de renforcer les liens entre l'Espace Hommes et les Espaces Femmes. Des activités communes, des visites croisées, des interventions et des colloques métiers ont soutenu les échanges de pratiques et contribué à une meilleure cohérence entre les dispositifs des Espaces sociaux.

---

Heures suivies:

**8807**

Taux de participation:

**71%**

#### Espace Hommes

Participants	57
Participations	281
Contacts à l'accueil	141
<i>Contacts à l'accueil Hommes</i>	109
<i>Contacts à l'accueil Femmes</i>	32
Nombre d'entretiens individuels	66

<b>Heures suivies</b>	<b>8 807</b>
<i>Ateliers de français et vie pratique</i>	4 763
<i>Activités de socialisation communautaire</i>	1 809
<i>Activités de médiation et « Copeaux &amp; Couleurs »</i>	2 136
<i>Accompagnement social</i>	100
Taux de participation	71%
Durée moyenne de participation	2,5 trimestres

**L'Espace Hommes a accueilli  
57 participants originaires de 18 pays.**

Les pays d'origine les plus représentés sont:  
l'Afghanistan 33%, la Turquie 11%, l'Érythrée 9%, l'Iran 9%,  
la Somalie 5% et l'Ukraine 5%.

#### Origine des participants par région géographique

Asie	37%
Moyen-Orient	26%
Afrique	26%
Europe	9%
Amérique du Sud	2%

# Formation & Communication

Appartenances offre une large palette de formations continues sur les questions liées aux migrations, à l'interculturalité et à la santé au travail.

Transdisciplinaires, ces formations mobilisent des démarches participatives articulant mises en situation, ateliers de groupes et analyses de pratique ancrées dans les réalités du terrain. Elles structurent ainsi les apports théoriques autour d'expériences vécues, d'études de cas et d'explorations de parcours, afin d'établir une compréhension des enjeux ajustée au contexte professionnel des participant·es.

Elles s'adressent aux professionnel·les de l'éducation, de la santé et du social, aux institutions publiques et

privées, aux bénévoles d'associations ainsi qu'à toute personne intéressée.

En complément de son programme de formation, le secteur propose des prestations destinées aux institutions du réseau. Des supervisions et des accompagnements individuels ou d'équipe sont ainsi organisés à la demande.

Dans une démarche articulant formation et communication, le secteur gère également la communication interne et externe de l'association (site internet/intranet, réseaux sociaux, newsletter, imprimés, rapport annuel, etc.).

---

## 2025 – Une confiance renouvelée des institutions et professionnel·les du réseau

En 2025, le secteur a poursuivi son engagement auprès des professionnel·les des domaines de la santé, du social et de l'éducation qui travaillent avec des personnes issues de la migration. Son offre s'est déployée à travers le catalogue annuel de formations, mais également par de nombreuses interventions réalisées directement au sein des institutions ayant sollicité un accompagnement spécifique.

Les professionnel·les ayant participé aux formations ont pu approfondir leurs connaissances des enjeux liés à la migration, développer leurs compétences interculturelles et enrichir leurs pratiques grâce aux échanges entre pairs. Les supervisions, quant à elles, permettent aux équipes d'aborder des situations concrètes, de travailler les enjeux relationnels et institutionnels de l'accompagnement et de soutenir la qualité des interventions auprès des personnes migrantes.

Au cours de l'année, 15 formations ont été proposées dans le cadre du programme d'Appartenances. Parallèlement, le secteur a répondu à 144 demandes de prestations en institution, 39 formations et

105 supervisions. Sur l'ensemble de l'année, 531 heures de formation et de supervision ont ainsi été dispensées, réunissant 1432 participant·es.

Le secteur a accompagné de nombreuses institutions, tant dans le canton de Vaud qu'au niveau national, témoignant de la reconnaissance de son expertise et de sa capacité d'adaptation à des contextes variés. Dans le canton de Vaud, des collaborations ont notamment été menées avec l'EVAM, le CHUV, l'HESAV ou encore MalleyPrairie. Hors canton, le secteur est également intervenu auprès d'institutions telles que Caritas, la Croix-Rouge suisse, l'ORS ou l'AIS. Ces mandats, réalisés auprès de structures de tailles et de missions très diverses, illustrent à la fois la flexibilité du secteur et l'importance des enjeux qu'il accompagne sur le terrain.

Ces résultats témoignent de la confiance renouvelée des institutions envers l'expertise d'Appartenances ainsi que du besoin croissant d'espaces de réflexion autour des pratiques professionnelles. Le public atteint au cours de l'année correspond par ailleurs pleinement aux objectifs visés par l'offre.

---

Offre de formation au catalogue:

**19%**

Formation au sein des institutions:

**46%**

Supervisions:

**35%**

**Formation**

Participant·es	1432
Heures suivies	531

**Heures par type de formation**

En institution	46%	244
Supervisions	35%	186
Catalogue	19%	101

# Finances

# Rapport de l'organe de révision



## R A P P O R T

de l'Organe de révision sur le contrôle ordinaire de  
l'Assemblée générale des Membres de  
l'ASSOCIATION APPARTENANCES VAUD – Lausanne

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION APPARTENANCES VAUD, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation de capital, ainsi que l'annexe pour l'exercice clos au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss-GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'Organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss-GAAP RPC 21, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts. Il est, en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Il a, en outre, la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'Association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

2/4



### Responsabilités de l'Organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'Association à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

3/4



### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 27 mars 2026  
LBO/TNU/apo

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

Laurent BORGEALD  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable

Tiago NUNES  
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

4/4

# Bilan au 31 décembre 2025

CHF	2025	2024
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs circulants</b>		
Liquidités	910 853.28	1 458 146.28
Créances résultant de livraisons et de prestations de service	2 492 855.54	1 909 970.54
./. Du croire	- 252 000.00	- 205 500.00
Autres créances	3 658.50	7 511.00
Actifs de régularisation	705 540.07	854 357.82
<b>Total</b>	<b>3 860 907.39</b>	<b>4 024 485.64</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations financières	219 118.52	219 118.52
<b>Total</b>	<b>219 118.52</b>	<b>219 118.52</b>
<b>Total actifs</b>	<b>4 080 025.91</b>	<b>4 243 604.16</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Dettes provenant de livraisons et de prestations	255 916.85	778 431.57
Dettes à court terme	206 327.30	178 486.89
Passifs de régularisation	555 943.15	444 052.05
<b>Total</b>	<b>1 018 187.30</b>	<b>1 400 970.51</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
Dettes financières à long terme	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Capital des fonds	968 047.99	967 101.58
<b>Total</b>	<b>968 047.99</b>	<b>967 101.58</b>
<b>Capital de l'organisation</b>		
Capital libre	87 709.15	87 709.15
Capital lié	2 006 081.47	1 787 822.92
<b>Total</b>	<b>2 093 790.62</b>	<b>1 875 532.07</b>
<b>Total passifs</b>	<b>4 080 025.91</b>	<b>4 243 604.16</b>

# Compte d'exploitation 2025

CHF

2025

2024

## Produits

### Produits d'exploitation

Produits de dons et campagne de recherche de fonds	16 913.15	17 362.55
Contribution des pouvoirs publics	5 206 037.39	5 190 769.39
Variation des subventions à restituer	- 131 508.76	- 198 180.16
Produits de prestations de service	10 124 912.39	10 031 672.47
<b>Total</b>	<b>15 216 354.17</b>	<b>15 041 624.25</b>

## Charges

### Charges d'exploitation

Charges de personnel	- 12 364 203.37	- 12 101 937.30
Charges sur prestations	- 1 229 959.24	- 1 195 928.35
Charges administratives	- 1 406 635.11	- 1 365 750.68
Charges d'obtention de fonds	- 24 699.25	- 21 680.15
<b>Total</b>	<b>- 15 025 496.97</b>	<b>- 14 685 296.48</b>

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>190 857.20</b>	<b>356 327.77</b>
--------------------------------	-------------------	-------------------

Résultat financier	- 3 298.54	- 7 457.30
Résultat hors exploitation	- 3 664.30	- 4 554.60
Résultat exceptionnel	35 310.60	57 384.60
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>219 204.96</b>	<b>401 700.47</b>

### Résultat de l'exercice

Dotations au capital des fonds	- 946.41	0.00
Prélèvements au capital des fonds	0.00	0.00
Dotations au capital de l'organisation	- 218 258.55	- 401 700.47

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
-------------------------------	-------------	-------------

# Soutien et engagement

## Partenaires, donatrices et donateurs

Les partenaires publics et privés ainsi que tous les donateurs et toutes les donatrices permettent à Appartenances d'accomplir chaque jour sa mission et de développer des projets novateurs. Le comité et la direction les remercient pour le soutien et la confiance témoignés.

### Partenaires publics

#### Confédération

- Fonds National Suisse (FNS)
- Office fédéral de la santé publique (OFSP)

#### Canton de Vaud

- Département de la santé et de l'action sociale, notamment la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
- Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, notamment le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)
- Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, notamment la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

#### Communes vaudoises

- Commune d'Echandens
- Ville de Lausanne, Direction des sports et de la cohésion sociale, notamment le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP)
- Ville de Renens
- Ville de Vevey
- Ville d'Yverdon-les-Bains

### Partenaires privés

- Croix-Rouge suisse
- Église protestante réformée du canton de Vaud
- Fondation Manpower S.A. en souvenir de son fondateur en Suisse A. Dreyer
- Fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs

## Nous remercions également

4 Roues de Secours – Services bénévoles de Vevey et environs	Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) – Classes JET	Département de psychiatrie du CHUV: Service de psychiatrie communautaire	Fondation Œuvre Ste-Hélène
ACAT Suisse – Action des chrétiens pour l'abolition de la torture	Centre de psychiatrie du Nord vaudois (CPNVD) – Unités hospitalières pour adultes	Département de psychiatrie du CHUV: Service de psychiatrie de liaison (PLI)	Fondation Point d'Eau
Amnesty International, Section suisse, Groupe de Vevey	Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), Ville de Lausanne	Département de psychiatrie du CHUV: Unité urgences et crise: urgences psychiatriques	Fondation PROFA – Centre de consultation LAVI
ARPIH	Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR)	Département Femme-mère-enfant (DFME CHUV), notamment l'Hôpital des Enfants	Fondation Willy Tissot
Association ARC-Echange	Centre social régional (CSR)	Droit de Rester	Formation
Association Astree	Centre Suisses-Immigrés (CSI)	ECAP Vaud	Français en Jeu
Association contre l'Exclusion, Vevey	Centres scolaires de Sierre	École de la transition (EdT)	Groupements des sages-femmes indépendantes vaudoises
Association des Familles du Quart Monde – AFQM – Ouest lausannois	Collège du Mail, Neuchâtel	École Pestalozzi	Haute École de la Santé La Source
Association insertion suisse (AIS)	Commission consultative Suisses-Étrangers de Bussigny	École professionnelle artisanale et industrielle (EPAI)	Haute École de Santé – Vaud (HESAV)
Association Lire et Ecrire – Section Vaud	Commission Intégration Suisses-Étrangers (CISE)	École Supérieure Sociale Intercantonale de Lausanne (ESSIL)	Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Association Nous Autres	Confédération suisse – Service de lutte contre le racisme	Embellimur – mosaïques sociales à Lausanne et Yverdon	Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR)
Association Palabres	Connexion-Ressources / Démarche	Entraide Protestante Suisse (EPER)	HEP-BEJUNE
Association Partage-Riviera	Coordination cantonale santé mentale pour les migrants en situation de précarité	EPER – SAJE – Service d'aide juridique aux exilé-e-s	HEP-VS – Haute école pédagogique du Valais
Association Tandem	CORREF – Orientation, réinsertion, formation	Espace de vie infantine Bourquin (Ville de Vernier, Service de l'enfance)	HEP Vaud – Haute école pédagogique du canton de Vaud
AVASAD – Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	CRFBA – Coordination Romande pour la Formation de Base des Adultes	Établissement primaire de La Sallaz	HES-SO
AVESAC – Association Vaudoise des Enseignant(e)s en Structures d'Accueil	Croix-Rouge genevoise	Établissement scolaire de Bex	HES-SO Valais
Bénévolat-Vaud, Centre de compétences pour la vie associative	Croix-Rouge vaudoise (PM+)	Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)	Hôpital Riviera-Chablais
Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)	CSC Centre social cantonal	Établissements hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv)	Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)
Bureau de l'intégration du District de Martigny	CSP Centre social protestant – La Fraternité	État de Fribourg – Direction de la santé et des affaires sociales	Hospice général – Aide aux migrants (AMIG)
Bureau Information Femmes	CTG et les centres de consultation ambulatoire de Saint-Gall, Zurich, Berne, Genève	Femmes-Tische	IKEA
Cabinet D'un monde à l'autre	Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) de l'État de Vaud	Fondation de Nant – Dispositif de psychiatrie transculturelle, Service d'urgences (SPAUL), services d'hospitalisation	Institut romand de psychotraumatologie (IRPT)
Cabinet Paroles Précieuses	CHUV: Centre hospitalier universitaire vaudois – Département de psychiatrie (DP CHUV)	Fondation de Vernand – ACCADOM – Service d'accompagnement à domicile d'Yverdon-les-Bains	INTERPRET
Café Bienvenue Montreux-Clarens	Département de psychiatrie du CHUV: Les Ateliers de réhabilitation	Fondation Giovanni et Mariora Gialdini	Kinderspital Zürich
CAMIR – Coordination Asile-Migration Riviera	Département de psychiatrie du CHUV: Section Psy&Migrants	Fondation IPT – Intégration pour tous	Ligue pulmonaire vaudoise
CAN Team (CHUV)	Département de psychiatrie du CHUV: RESSORT	Fondation Le Relais	Loterie Romande
CAP – Conseil & Accompagnement professionnel		Fondation MalleyPrairie	Maison de santé communautaire, Jura
Caritas Suisse		Fondation Mode d'emploi	Maison de Santé (Médecins du Monde Suisse)
Caritas Vaud			Mesure AccEnt (Centre vaudois d'aide à la jeunesse)
CEMEA – Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active			NAPLA (nous autres pour les autres)
Centre d'accueil MalleyPrairie			Observatoire de la Maltraitance envers les Enfants (OME), UNIL
Centre d'investigation et de recherche sur le sommeil (CIRS CHUV)			Œuvre séraphique de charité de Soleure
			Office du Médecin cantonal du canton de Vaud
			ORS Suisse – Organisation for

Refugee Services	République et Canton de Neuchâtel – Département de l'emploi et de la cohésion sociale	Service de la cohésion multiculturelle (COSM), Neuchâtel	Unité de médecine des violences (UMV CHUV)
Orspere-Samdarra – Observatoire santé mentale, vulnérabilités et sociétés, Lyon	République et Canton de Neuchâtel – Département de la formation, de la digitalisation et des sports	Service dentaire scolaire (SDS), Genève	Université catholique de Louvain – RESSPIR – Réseau Santé, Soins et Spiritualités
OSAR – Organisation suisse d'aide aux réfugiés	Réseau Centres Femmes Romand	Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP)	Université de Fribourg
OSEO – Œuvre suisse d'entraide ouvrière	Réseau de Santé et Migration (RESAMI)	Service social international (SSI)	Université de Genève (UNIGE)
OSEO Valais – Interprétariat AVIC	Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM)	Société suisse de psychiatrie sociale (SO-PSY)	Université de Lausanne (UNIL)
Panmilar	SantéPsy	Société suisse d'utilité publique (SSUP)	Université de Mainz
Plateforme 10	Se comprendre (Caritas Suisse à Fribourg)	Société vaudoise d'utilité publique (SVUP)	Université de Mons
Point d'Appui	Secrétariat d'État aux migrations (SEM)	SOS Asile Vaud	Vaudoise Assurances
Portail Migration Vaud	Secteur intégration du Service Jeunesse et cohésion sociale d'Yverdon-les-Bains	Sport'ouverte	ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften – Département de linguistique appliquée
P <sup>re</sup> Eva Heim		Terre des hommes	
Pro Senectute		Union Suisse des Comités d'Entraide Juive (VSJF)	
Rebond'Art		Unisanté	
REL'IER – Informations, Réseau, Addictions – Fondation Le Relais			

**Appartenances remercie chaleureusement toutes les donatrices et tous les donateurs, ainsi que les bénévoles, pour leur concours généreux.**

# Soutenez notre action.

## Merci d'avance !

Tout don privé, quel qu'il soit, est précieux. Il renforce l'indépendance, la flexibilité et l'efficacité d'Appartenances au service des personnes et des familles migrantes en difficulté. L'association est financée en partie par les pouvoirs publics, mais elle a également besoin d'autres apports pour accomplir sa mission.

Vous pouvez soutenir notre action par un don en ligne sur notre site [www.appartenances.ch](http://www.appartenances.ch) ou sur notre IBAN: CH62 0900 0000 1437 3401 8. Vous pouvez

aussi nous joindre par téléphone au 021 341 12 50 ou par e-mail à [info@appartenances.ch](mailto:info@appartenances.ch). Vos dons peuvent être intégralement déduits de votre revenu imposable dans la limite des 20% prévue par la loi.

Vous pouvez également contribuer à notre action en devenant membre de l'association Appartenances.

Consultez notre site sur la page

[www.appartenances.ch/nous-soutenir/devenir-membre](http://www.appartenances.ch/nous-soutenir/devenir-membre) et complétez le formulaire ad hoc ou écrivez à [communication@appartenances.ch](mailto:communication@appartenances.ch).